



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Revision

Question écrite n° 3558

Texte de la question

Selon différentes informations parues dans la presse, M le ministre de l'intérieur regretterait l'actuelle incompatibilité entre la fonction ministérielle et celle de membres du Parlement. M Michel Pelchat lui demande donc s'il souhaite une réforme de l'article 23 de notre Constitution.

Texte de la réponse

Réponse. - Le Gouvernement n'envisage pas de prendre l'initiative d'une réforme de l'article 23 de la Constitution.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3558

Rubrique : Constitution

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2792